

## **Aide à la restauration des bâtiments agricoles et à la préservation du patrimoine naturel en faveur des propriétaires de clos-masure**

Une aide à la restauration des bâtiments agricoles et à la préservation du patrimoine naturel des clos-masures est mise en place dans le cadre de la politique publique Départementale.

Cette aide a pour objectif la préservation des clos-masures, la sauvegarde du paysage, et du patrimoine bâti et naturel des fermes traditionnelles du Pays de Caux.

Retrouvez toutes les modalités en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Aide à la restauration des bâtiments agricoles et à la préservation du patrimoine naturel en faveur des propriétaires de clos-masure](#)